

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Assurance maladie et accidents
Schwarzenburgstrasse 157
3003 Berne

Envoyé par e-mail à : tarife-grundlagen@bag.admin.ch; gever@bag.admin.ch

Lieu, date :	Berne, le 30 août 2021	Ligne directe :	031 306 93 85
Interlocutrice :	Agnes Nienhaus	E-mail :	agnes.nienhaus@unimedsuisse.ch

Prise de position d'unimedsuisse dans le cadre de la consultation sur la stratégie qualité du Conseil fédéral et des objectifs quadriennaux pour le développement de la qualité 2022-2024

Madame Levy,
Mesdames et messieurs,

Nous vous remercions de nous permettre de prendre position sur les versions préliminaires de la stratégie qualité et des objectifs quadriennaux pour le développement de la qualité 2022-2024. L'association Médecine Universitaire Suisse (unimedsuisse) souhaite profiter de cette possibilité et s'exprimer sur le projet.

Stratégie qualité

Sur le principe, unimedsuisse approuve l'approche de la stratégie qualité telle qu'elle est présentée dans le projet de consultation. Les objectifs de développement de la qualité fixés au chapitre 5 ainsi que les champs d'action présentés au chapitre 6 évoquent les éléments importants : ils contiennent des réflexions fondamentales, importantes pour tous les aspects de la prise en charge et qui devraient être appliquées par tous les acteurs.

Cependant, la stratégie qualité reste souvent en retrait par rapport à ces approches générales : dans la description effective des champs d'action, et précisément dans les extraits concernant l'« orientation pour la mise en œuvre », il apparaît que les formulations sont souvent vagues et appellatives, et suggèrent des options ou des possibilités. Ces parties semblent donc plutôt être un état des lieux de ce que l'on pourrait faire, plutôt qu'une réelle stratégie du Conseil fédéral pour atteindre les objectifs fixés. Les réelles actions stratégiques restent ainsi arbitraires sur plusieurs points et compliquent donc un débat ouvert sur une hiérarchisation stratégique des priorités, ou sur les mécanismes de commande et concepts d'appui souhaités par la Confédération.

De notre point de vue, il est important d'évaluer plus clairement les actions nécessaires afin de pouvoir fixer les priorités de manière ciblée au niveau des mesures prises. Sinon, le programme risque d'être surchargé et de ne pas résoudre les vrais problèmes, ce qui pourrait amener à un développement arbitraire de la qualité.

Nous souhaitons faire des remarques individuelles sur les priorités à fixer.

- Nous considérons qu'il faut se concentrer particulièrement sur le développement de bases de données et instruments de qualité harmonisés dans le secteur ambulatoire – avant tout dans le domaine des cabinets établis, mais également dans les services ambulatoires des hôpitaux.
- En ce qui concerne les directives et les standards, nous nous joignons à la déclaration de H+, selon laquelle il faudrait un concept de gouvernance clair pour de tels standards. Ces derniers ne doivent pas être établis de manière unilatérale, mais reposer sur des preuves ou sur le consensus des acteurs, et enfin, les standards devraient également être liés à la question du financement.
- Dans la stratégie, l'aspect des incitations est totalement occulté. Il n'est donc pas cohérent de la part du Conseil fédéral de nommer l'intégration des prestations comme objectif central, quand on sait qu'un grand nombre de ses décisions dans le domaine de la LAMal ont donné lieu à des incitations négatives concernant l'intégration et la coordination des prestations ces dernières années. La mise en place d'exigences et de standards n'est pas appropriée si les conditions-cadres pour leur intégration sont inadéquates. Nous considérons donc qu'il est important de mettre en place un principe fondamental, selon lequel chaque réforme des bases juridiques de la santé devrait être systématiquement examinée pour vérifier qu'elle ne déclenche pas d'incitations ou d'effets négatifs en termes de qualité et de sécurité des patients, et de les éviter dans le cas contraire. Il faut créer pour cela des outils adaptés.

L'Association *Médecine Universitaire Suisse* soutient les principes de la stratégie qualité comme approche fondamentale. Cependant, le présent projet n'aborde pas correctement la stratégie réelle. Les concepts et les outils du Conseil fédéral pour contrôler et promouvoir la qualité et la sécurité des patients devraient être présentés au débat en toute transparence.

Objectifs quadriennaux sur le développement de la qualité

unimeduisse soutient la différenciation de principe entre les champs d'action orientés vers les systèmes et ceux orientés vers les prestations. Cette différenciation est extrêmement utile pour discuter de mesures concrètes. La délimitation des différents champs d'action reste toutefois souvent vague et arbitraire, ce qui ne permet pas toujours d'en tirer des mesures concrètes. Ici aussi, une hiérarchisation plus claire est nécessaire, pour que les trois objectifs quadriennaux forment une base solide sur laquelle pourrait reposer le développement de la qualité.

Les formulations des objectifs quadriennaux laissent supposer que le concept se concentrera avant tout sur les prestataires institutionnels (hôpitaux, foyers, organismes de soins à domicile). Ces prestataires institutionnels possèdent déjà un cadre conceptuel et organisationnel solide pour le développement de la qualité (notamment avec des collaborateurs responsables et des processus et instruments spécifiques). Ce cadre est moins développé chez les spécialistes individuels dans les cabinets ambulatoires. Il est indispensable de faire des progrès en ce sens, pour conceptualiser les conditions-cadres spécifiques pour les prestataires établis et créer des outils adaptés afin de répondre à la situation, tout en ancrant ce sujet de manière systématique. Il est donc dérangeant de voir qu'aucun objectif systématique n'est fixé pour le secteur ambulatoire des prestataires établis.

Le programme de travail de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ) pour les trois premières années est monumental. Nous doutons qu'elle parvienne à mener à bien toutes ces tâches. Il faut fixer ici des priorités.

En principe, nous soutenons les remarques de H+ dans sa prise de position quant aux objectifs quadriennaux. Nous souhaitons ajouter des commentaires sur deux objectifs en particulier :

- I2 (page 9) : la formulation de cette mesure manifeste un modèle d'impact mécanique et simplifié : en d'autres termes, un programme formule un impact souhaité, cet impact est réalisé et mesurable grâce à des indicateurs. La CFQ formule des recommandations en conséquence et tout le monde les applique. Ce modèle d'impact se base sur une approche descendante. Il faudrait appliquer une approche systémique et différenciée dans le cadre de la mise en œuvre. Dans la première phase d'un programme, il convient de se concentrer sur l'analyse des impacts, pas seulement en ce qui concerne les impacts souhaités, mais aussi dans d'autres domaines (par exemple au niveau de la structure qualité). Outre la réalisation des objectifs et l'efficacité, il faut également évaluer le processus d'apprentissage et les expériences des personnes concernées. Si l'on dispose de preuves d'efficacité élevée, un programme doit servir à étendre la mise en œuvre à d'autres ou à tous les prestataires, et à accompagner ces derniers. Cette partie de la mise en œuvre, appelée upscaling, constitue la tâche la plus difficile d'un programme. Avec une simple recommandation de la CFQ et une approche descendante pour la mise en œuvre, elle est quasiment irréalisable.
- Objectif 3 : unimedsuisse soutient l'objectif fondamental visant à coordonner systématiquement les prestations. Toutefois, cet objectif n'est ni réaliste ni adapté sous cette forme, car les conditions-cadres (réglementaires) pour une coordination systématique n'existent pas du tout en Suisse. Cet objectif ne doit donc pas être établi au niveau des champs d'action orientés vers les prestations, mais plutôt de ceux orientés vers les systèmes. Les acteurs concernés sont donc le Conseil fédéral et le Parlement : ces derniers doivent d'abord créer les conditions pour que la coordination des prestations devienne une partie importante du système de santé.

Nous remettons également en question la pertinence des indicateurs mentionnés au chapitre 4. Ceux-ci sont très superficiels et servent surtout à répondre aux consignes formelles d'une gestion orientée vers les effets. Il faudrait absolument trouver des indicateurs qui représentent correctement les objectifs prévus.

L'Association *Médecine Universitaire Suisse* estime que les objectifs quadriennaux pourraient encore être développés. Au lieu de se concentrer clairement sur les problématiques actuelles, ils englobent une multitude d'activités plutôt superficielles. Il conviendrait notamment de se concentrer encore plus sur le secteur ambulatoire. Par ailleurs, le programme de travail de la CFQ devrait être tracé et hiérarchisé plus clairement. Plutôt que de se baser sur un grand nombre d'indicateurs superficiels, il faudrait des indicateurs moins nombreux mais plus pertinents.

Nous vous remercions de prendre en compte les points soulevés ici pour la modification ultérieure du projet. Nous restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Meilleures salutations,



Agnes Nienhaus
Secrétaire générale unimedsuisse